



**EBE LCL 2**

**SESSION 2015**

---

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**Section : LETTRES**

**Option : LETTRES CLASSIQUES**

**ÉPREUVE ÉCRITE À PARTIR D'UN DOSSIER :  
ÉPREUVE DE LATIN ET DE GREC**

**Durée : 6 heures**

---

*Les dictionnaires bilingues :*

*- latin-français Bornecque, Gaffiot (y compris la nouvelle édition 2000), Goelzer et Quicherat sont autorisés pour la version latine.*

*- grec-français Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix sont autorisés pour la version grecque.*

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**I. TRADUCTION (/15 points)****I. A. Grec**

*Le Dialogue sur l'amour ou Érotikos est un enchâssement de dialogues, à la manière de Platon : Autoboulos rapporte à un ami une conversation à laquelle a jadis participé son père, Plutarque.*

*À peine marié, Plutarque s'était rendu à Thespies avec son épouse pour offrir un sacrifice à Éros. Débattant de l'amour avec des amis, il s'était éloigné avec eux de la ville. Alors qu'ils conversaient dans la tranquillité de l'Hélicon, Plutarque et ses compagnons furent soudain interrompus par un messager apportant la nouvelle d'un étonnant enlèvement.*

Ἡ γὰρ Ἴσμηνοδώρα, ὡς ἔοικεν, αὐτὸν μὲν οὐκ ἀηδῶς ἔχειν οἰομένη τὸν Βάκχωνα πρὸς τὸν γάμον, αἰσχύνεσθαι δὲ τοὺς ἀποτρέποντας, ἔγνω μὴ προέσθαι τὸ μειράκιον. Τῶν οὖν φίλων τοὺς μάλιστα τοῖς βίοις νεαροὺς καὶ συνερῶντας αὐτῇ καὶ τῶν γυναικῶν τὰς συνήθεις μεταπεμψαμένη καὶ συγκροτήσασα παρεφύλαττε τὴν ὥραν ἣν ὁ Βάκχων ἔθος εἶχεν ἀπιὼν ἐκ παλαίστρας παρὰ τὴν οἰκίαν αὐτῆς παρεξιέναι κοσμίως. Ὡς οὖν τότε προσῆι μετὰ δυοῖν ἢ τριῶν ἐταίρων ἀλληλιμμένος, αὐτὴ μὲν ἐπὶ τὰς θύρας ἀπήντησεν ἡ Ἴσμηνοδώρα καὶ τῆς χλαμύδος ἔθιγε μόνον, οἱ δὲ φίλοι καλὸν καλῶς ἐν τῇ χλαμύδι καὶ τῇ διβολίᾳ συναρπάσαντες εἰς τὴν οἰκίαν παρήνεγκαν ἄθροοι καὶ τὰς θύρας εὐθὺς ἀπέκλεισαν.

Ἄμα δ' αἱ μὲν γυναῖκες ἔνδον αὐτοῦ τὸ χλαμύδιον ἀφαρπάσασαι περιέβαλον ἱμάτιον νυμφικόν · οἰκέται δὲ περὶ κύκλῳ δραμόντες ἀνέστεφον ἐλαία καὶ δάφνη τὰς θύρας, οὐ μόνον τὰς τῆς Ἴσμηνοδώρας, ἀλλὰ καὶ τὰς τοῦ Βάκχωνος · ἡ δ' ἀλητρις ἀλοῦσα διεξῆλθε τὸν στενωπὸν.

PLUTARQUE, *Dialogue sur l'amour*, 10, 754 E-F.

Texte établi par Robert FLACELIERE,

Paris, Les Belles Lettres, Collections des universités de France, 1952.

## I. B. Latin

*Après l'exécution de Messaline, trouver une nouvelle épouse pour Claude devient la grande affaire de l'État. Agrippine éclipse bientôt ses rivales en séduisant l'empereur. Un seul obstacle demeure à l'officialisation de leur union, la crainte que l'opinion ne s'indigne d'un inceste : Agrippine est en effet la fille de Germanicus, frère aîné de Claude. C'est alors que Vitellius intervient habilement auprès du Sénat.*

C. Pompeio, Q. Veranio consulibus, pactum inter Claudium et Agrippinam matrimonium iam fama, iam amore illicito firmabatur; necdum celebrare sollemnia nuptiarum audebant, nullo exemplo deductae in domum patruī fratris filiae: quin et incestum ac, si sperneretur, ne in malum publicum erumperet metuebatur. Nec ante omīssa cunctatio quam Vitellius suis artibus id perpetrandum sumpsit. Percontatusque Caesarem an iussis populi, an auctoritati senatus cederet, ubi ille unum se ciuium et consensui imparem respondit, opperiri intra palatium iubet. Ipse curiam ingreditur, summamque rem publicam agi obtestans ueniam dicendi ante alios exposcit orditurque: grauissimos principis labores, quis orbem terrae capessat, egere adminiculis ut domestica cura uacuis in commune consulat. Quod porro honestius censoriae<sup>1</sup> mentis leuamentum quam adsumere coniugem, prosperis dubiisque sociam, cui cogitationes intimas, cui paruos liberos tradat, non luxui aut uoluptatibus adsuefactus, sed qui prima ab iuuenta legibus obtemperauisset.

1. *censoriae* : Claude est alors censeur.

TACITE, *Annales*, XII, 5.

Texte établi par Henri GOELZER,

Paris, Les Belles Lettres, Collection des universités de France, 1924.

## II. QUESTION (/5 points)

En prenant appui sur le texte de la version grecque, vous mobiliserez dans une perspective d'enseignement vos connaissances grammaticales, littéraires et historiques pour construire, à l'intention d'une classe de Seconde, une étude des participes dans ce passage. Vous montrerez comment ils contribuent au rythme et à l'expressivité de la narration, l'événement raconté suscitant amusement ou indignation chez les compagnons de Plutarque.

Vous prendrez appui sur la version latine et les documents complémentaires pour approfondir et élargir votre démarche pédagogique d'interprétation.

### Documents complémentaires

- Danielle JOUANNA, *Grec grands débutants. Méthode*, Paris, Ellipses, 2002, p. 49-50.
- *Scène nuptiale* (sarcophage), Musée ducal de Mantoue (source : Marie Pardyova (Flickr), <http://www.flickr.com/photos/mpardy/2442822570/> / sous licence CC BY-NC 2.0).

### La syntaxe des participes

1. **Si le participe est apposé**, il exprime une circonstance concomitante et est l'équivalent d'une subordonnée circonstancielle (les valeurs les plus fréquentes sont celles de cause ou de temps). Ex. :

Οἱ ποιηταὶ τὰ μέλη ἡμῖν φέρουσιν *δρεπόμενοι* ἐκ Μουσῶν κήπων.

Les poètes nous apportent leurs œuvres *en les cueillant* dans les jardins des Muses.

Τὸ τοξὸν εὖ *τεινόμενον* τὸν οἴστὸν ἀφίησι.

L'arc bien *tendu* lance la flèche (= quand il est bien tendu, ou parce qu'il est bien tendu).

La négation normale du participe est οὐκ ; s'il est précédé d'une négation μή, il a le sens d'une subordonnée conditionnelle.

Τὸ τοξὸν *μὴ* εὖ *τεινόμενον* τὸν οἴστὸν οὐκ ἀφίησι.

L'arc, *s'il n'est pas bien tendu*, ne lance pas la flèche.

2. **Si le participe est précédé de l'article**, il prend un sens particulier :

a) l'article + le participe seul (participe substantivé) est l'équivalent d'une relative à valeur générale : « celui qui ».

Τὸ διδόμενόν ἐστι τῷ λαμβανομένῳ.

Ce qui est donné appartient à celui qui reçoit (pour lui).

b) le participe enclavé entre l'article et le nom désigne une catégorie. Il vous faudra bien distinguer entre :

οἱ δουλούμενοι ἄνθρωποι, « les hommes qui sont asservis »

(opposés à une autre catégorie, celle des hommes libres),

et οἱ ἄνθρωποι δουλούμενοι, « les hommes, quand ils sont asservis... »

• **N.B.** : Le participe substantivé négatif prend toujours la négation μή, parce qu'il a en fait une nuance de généralité : οἱ μὴ δουλούμενοι, « ceux qui ne sont pas asservis ».

3. **Le cas particulier du génitif absolu, ou participe absolu :**

On peut trouver une proposition participiale complète au génitif, dont le verbe est un participe au génitif, avec un sujet également au génitif (c'est l'équivalent de l'ablatif absolu latin). Cette proposition est l'équivalent d'une subordonnée circonstancielle et peut indiquer, selon le contexte, le temps, la cause, la condition, la concession, etc. En principe, comme en latin, le sujet du participe absolu ne doit pas avoir d'autre fonction dans la phrase, et ne peut en aucun cas renvoyer au sujet de la proposition principale.

Ex. : Τοῦ τόξου εὖ *τεινομένου*, ὁ Ἔρως τὸν οἴστὸν ἀφίησι.

L'arc étant bien tendu, Éros lance la flèche.



*Scène nuptiale (détail d'un bas-relief, sarcophage en marbre), II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., Musée ducal de Mantoue (source : Marie Pardyova, <http://www.flickr.com/photos/mpardy/2442822570> sous licence Creative Commons CC BY-NC 2.0).*

Sur le coffre du sarcophage sont représentés divers épisodes de la vie d'un haut magistrat, ici le moment des noces. Selon le rite traditionnel (*dextrarum iunctio*), l'époux tient dans sa main droite la main droite de son épouse, revêtue du voile nuptial. Dans la main gauche, il porte le contrat de mariage. Selon une interprétation courante, une divinité féminine, Junon Pronuba ou la Concorde, pose les mains sur les épaules des époux, tandis qu'à leurs pieds, Hymen, sous les traits d'un enfant, brandit une torche.